

Des professionnels à votre écoute

Informations administratives sur les contrats aidés :

Contactez votre gestionnaire
05 62 56 51 49

Accompagnement au recrutement :

Contactez votre conseiller emploi
0 531 743 743

Pour en savoir plus :



hautespyrenees.fr



SECTEUR PRIVÉ

CONTRATS AIDÉS

Le réflexe emploi des Hautes-Pyrénées

vous recherchez un salarié
100 % motivé
le Département paie
le tiers de son salaire



un levier économique et social
qui facilite vos recrutements et
l'accès à l'emploi des allocataires du RSA

pour l'entreprise

➤ une aide financière

- 32,5 % du salaire brut plafonné au SMIC pour une durée de travail hebdomadaire comprise entre 20 et 35 heures
- durée : 6 à 12 mois

➤ un accompagnement personnalisé

- pour trouver le bon profil
- pour rencontrer le ou les candidats qui vous conviennent
- pour préparer le salarié à sa prise de fonction

pour l'allocataire

➤ un contrat de travail

- CDD 6 à 12 mois ou CDI
- un accompagnement personnalisé

➤ un salaire égal au moins au smic

- pendant 6 mois minimum

